



## EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 15 septembre 2016  
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 2/2016 concernant  
**Demande d'autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021 ;**  
;

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

**L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 2/2016 par :**

**OUI : 28 - NON : 0 - ABSTENTION : 0**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 15 septembre 2016

Le Président  
Pascal Contegat



La Secrétaire  
Déborah Pernet